



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 18
- Ayant pris part : 16

L'an deux mille vingt et le lundi vingt-neuf juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/06/2020

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul DE RUS ; Mme Claude HUET ; M. Alain JAME et Mme Vanessa LAGARDE.

Date d'affichage
23/06/2020

Excusée représentée : Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-63 : Subventions de fonctionnement aux associations -1° Tranche 2020-

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le projet d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives et culturelles de la Commune a été finalisé par Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe en charge des associations culturelles et sportives.

Compte-tenu du besoin impératif du versement de ces subventions pour certaines associations afin de conserver leur équilibre budgétaire, il propose au Conseil municipal de procéder au versement de la 1° tranche 2020 selon le projet proposé ; le versement de la 2° tranche 2020 (solde) interviendra à la fin du deuxième semestre 2020, et sera versé sur présentation des rapports financiers et moraux 2019 et des budgets prévisionnels 2020.

Le projet de subventions de fonctionnement aux associations est présenté par Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe en charge des associations culturelles et sportives.

Associations Culturelles : 1ère tranche (sauf si versement unique)

A.P.A.M.	200,00 € (versement unique)
A.M.A.C.C. (cinéma)	850,00 €
ASPER	150,00 €
Au Bonheur des Cloches dal Salclaset	250,00 €
Génération Mouvement	250,00 €
A.D.M.R.	350,00 €
Comité des Fêtes Montredon	850,00 €
Comité des Fêtes Les Fournials	100,00 €
P.E.G.A.A.S.E.	600,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	150,00 € (versement unique)
Association Effervescence	100,00 € (versement unique)

Association Eclaireurs et Eclaireuses	350,00 €
APLA	100,00 € (versement unique)
Total 1 Associations Culturelles	4.300,00 €

Associations Sportives : 1ère tranche (sauf si versement unique)	
A.A.P.P.M.A. (pêche)	200,00 € (versement unique)
A.M.T.A.C.A.	300,00 € (versement unique)
A.S.M. Football	600,00 €
Association Multi Sports Montredonnaise	600,00 €
Etrier Montredonnais	350,00 €
Ass. Gymnastique Montredonnaise	300,00 € (versement unique)
Judo Club Montredonnais	600,00 €
Les Archers de Montredon	300,00 €
Montredon Country Club	300,00 € (versement unique)
Olympique Montredonnais XV	1 000,00 €
Planète Danse	150,00 €
Club Volley Montredonnais	200,00 €
Boule Montredonnaises	400,00 € (versement unique)
Total 2 Associations Sportives	5 300,00 €

Totaux 1 + 2	9.600,00 €
---------------------	-------------------

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire, et Monsieur Jean-Pierre LESCURE personnellement concernés dans cette affaire, ne prennent pas part au vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- adopte les montants de la 1ère tranche des subventions de fonctionnement 2020 aux associations sportives et culturelles tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.